

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES FUTUR
Echelle 1/2'000

Légende:

Plan d'affectation des zones (PAZ)

Zone destinée à la pratique des activités sportives pour le domaine skiable

Zone inculte

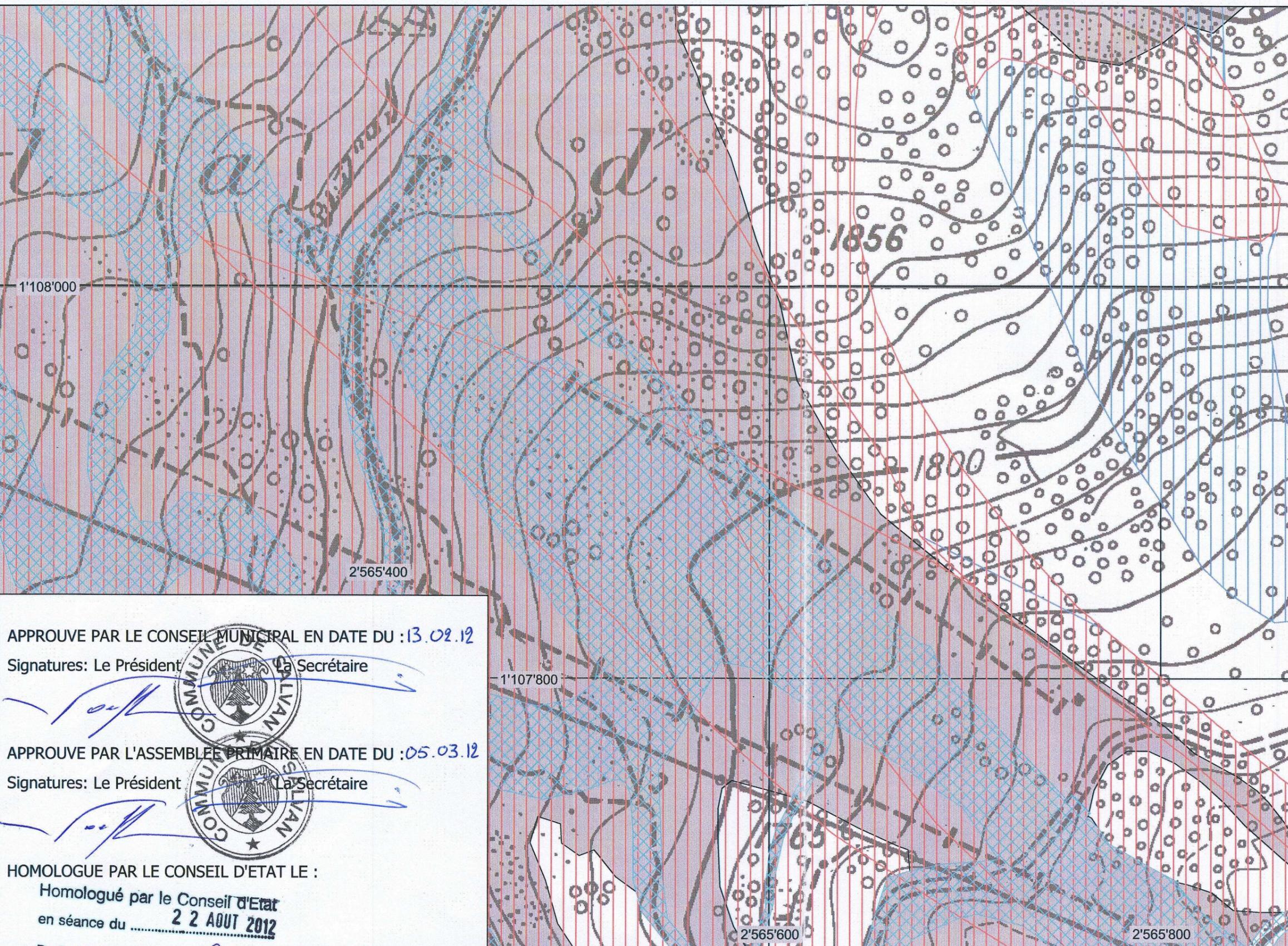
Zones de danger d'avalanches

Zone rouge

* $P < 30 \text{ kN/m}^2$ et $T \leq 30$ ans
ou
* $P \geq 30 \text{ kN/m}^2$ et $30 \text{ ans} < T \leq 300$ ans

Zone bleue

* $P < 30 \text{ kN/m}^2$ et $30 \text{ ans} < T \leq 300$ ans



APPROUVE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU : 13.02.12

Signatures: Le Président La Secrétaire



APPROUVE PAR L'ASSEMBLEE PRIMAIRE EN DATE DU : 05.03.12

Signatures: Le Président La Secrétaire



HOMOLOGUE PAR LE CONSEIL D'ETAT LE :

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 22 AOUT 2012

Droit de sceau: Fr. 350

CANTON DU VALAIS
L'atteste:

Le chancelier d'Etat:



PROJET DE TELESKI

Téleski du Luisin

Mise à l'enquête publique

COMMUNE DE SALVAN
TELEMARECOTTES SA

AUTEUR DU PROJET



MAÎTRE DE L'OUVRAGE

DATE PROJ. DESS. CONTR.

1	Janvier 2012	J.-MP.	V.B.	B.B.
2	Février 2012	J.-MP.	V.B.	B.B.
3	Juin 2012	J.-MP.	J.-R.E.	B.B.
4				

Projet n° : 433.1804.60 Formats Surface

W:\Entreprises\TéléMarécottes\1804 Téléski du Luisin\1804 Modification PAZ\1804 DAO\1804 Plans\1804 PAZ actuel.dwg
x = 0.420
y = 0.297
0.12 m²

• Modification partielle du PAZ

• Demande de défrichement
• Notice d'impact sur l'environnement